On notait : 1° au puy de Dôme, —3° au mont Mounier, —6° au pic du Midi.

En France, des averses restent probables ; la température va s'abaisser.

A Paris, hier, température moyenne 1°2, supérieure de 7° à la normale.

A la tour Eiffel, maximum 12°7 le 26 à 3 h. du soir ; minimum 6°4 le 27 à 7 h. du matin.

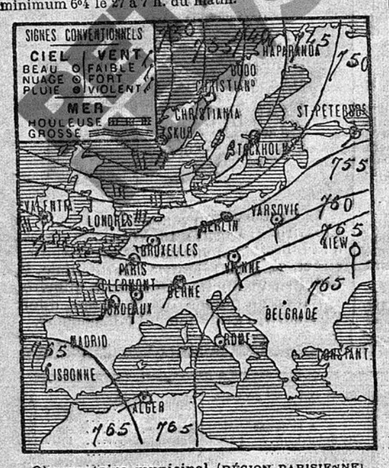

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Il est encore tombé de faibles ondées hier vers 6 h. du soir en quelques points de la ville et de la banlieue.

Le vent a soufflé en bourrasque du sud-sud-ouest pendant la soirée d'hier et la nuit dernière, on a noté de nombreux à-coups d'une vitesse de 15 à 20 mètres par seconde et un maximum de 23 mètres à 7 h. 45 du soir.

Ce matin, les courants soufflent des régions ouest à toutes les hauteurs ; leur vitesse, en décroissance, reste cependant voisine de 30 kilomètres à l'heure près du sol ; vers 3,000 mètres, elle atteint 90 kilomètres.

Le ciel est nuageux.

La température, fort douce, présentait hier des maxima compris entre 12 et 14° sur toute la région parisienne et une moyenne supérieure à la normale de 4°8.

La pression barométrique, qui passe par un minimum de 749 mm. 3 hier vers 9 h. 40 du soir, se relève rapidement depuis ; elle atteint à midi 759 mm.

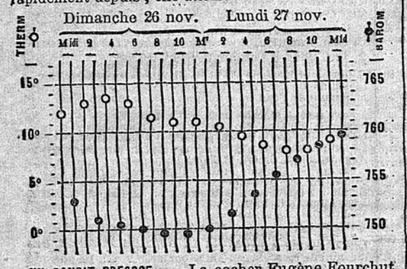

UN BANDIT PRECOCE. — Le cocher Eugène Fourchut attendait ses maîtres à la sortie du théâtre des Variétés hier soir, vers six heures, quand deux individus ouvrirent subrepticement la portière de la voiture dans le but de s'emparer de plusieurs objets laissés sur les coussins et la banquette. Mais le cocher les aperçut, et descendant rapidement de son siège, se lança à la poursuite des audacieux malfaiteurs qui détalaient sur le boulevard avec rapidité. Il allait atteindre l'un d'eux, quand se retournant brusquement, ce dernier lui donna en pleine figure un coup de couteau. Fourchut tomba sur la chaussée.

Il a été aussitôt transporté dans une pharmacie, où il reçut les premiers soins, et de là à l'hôpital de la Charité, où il fut admis d'urgence.

Quant au gredin, il put être rejoint et maîtrisé par des passants qui le conduisirent au commissariat du quartier Vivienne. Interrogé par M. Labat, commissaire de police, il a déclaré se nommer Albert Villemain, âgé de dix-sept ans à peine, et demeurant rue du Vertbois. Il a énergiquement refusé de faire connaître son complice.

Il a été envoyé au Dépôt.

MEURTRE D'UN CHEF DE GARE. — Dans la soirée de samedi, M. Langlois, âgé de quarante ans, chef d'équipe à la gare d'Argenteuil et faisant les fonctions de conducteur, était chargé de conduire un train de marchandises de cette gare à Sotteville-lès-Rouen. Il y arriva hier tard et coucha dans le dortoir, devant repartir le lendemain dans l'après-midi pour Argenteuil.

Hier, vers trois heures de l'après-midi, Langlois se présenta à la gare de Sotteville pour prendre ses instructions. Comme il n'était pas dans son état normal, ayant fait de nombreuses stations dans les cafés des environs, le chef de manutention lui dit qu'il s'opposait à son départ.

Furieux de cette décision, Langlois s'en fut trouver M. Guillon, chef de gare, qui donna raison au chef de manutention. Le conducteur s'en alla, mais quelques instants après il revint et demanda à M. Guillon pourquoi on ne le laissait pas partir.

— Parce que vous êtes ivre, lui répondit le chef de gare.

M. Guillon n'avait pas dit ces mots que Langlois sortant un couteau de sa poche en portait trois coups au chef de gare, qui tomba en criant : « Au secours, il m'a tué ! »

Des employés accoururent et transportèrent leur chef dans une salle de la gare. M. Guillon, qui avait encore sa connaissance, leur dit : « Je suis perdu », et il demanda qu'on le transportât à son domicile.

Trois médecins de la Compagnie de l'Ouest, appelés à donner leurs soins au blessé, jugèrent son état des plus graves : l'un des coups de couteau avait atteint l'abdomen, et un autre avait presque sectionné la moelle épinière.

Pendant qu'on transportait M. Guillon chez lui, le meurtrier avait pris la fuite à travers les voies, après avoir jeté son couteau catalan, qu'on ramassa tout sanglant à l'endroit où la victime était tombée. Dans sa précipitation à échapper aux recherches, Langlois était allé comme un fou se jeter sur une locomotive manœuvrant une rame de wagons. Atteint par les tampons il avait été projeté sur la voie et tué sur le coup.

M. Guillon, qui est âgé de quarante-cinq ans, est marié et père de famille.

INFORMATIONS DIVERSES

— Les journalistes portugais venus à Paris à l'occasion de la visite du roi Carlos Ier avaient été invités hier soir à Montmartre par leurs confrères parisiens qui accompagnèrent le président de la République à Lisbonne. Dîner dans une taverne montmartroise, visite à la Bolte-à-Fursy et au bal Tabarin, souper : tel fut le programme de cette soirée, qui fut pleine de gaieté et de cordialité.

— L'Assistance par le travail, 11, rue du Val-de-Grâce, Paris (5e), exposera le travail de ses assistées, 44, rue de Rennes, de une heure à six heures, le mercredi 29 et le jeudi 30 novembre.

Réserver ses achats pour cette vente sera encourager l'initiative humanitaire du comité.

— Le 28 novembre, à l'école pratique d'enseignement mutuel des arts, 44 rue de Rennes, le docteur Louis Rénon fera, à huit heures et demie du soir, une conférence sur « La défense contre les maladies sociales ».

— On annonce le prochain mariage de :

M. le baron Lucien d'Aubigny, frère du député de la Sarthe, avec Mlle Jeanne de Villeneuve, fille du marquis et de la marquise, née princesse Jeanne Bonaparte ;

M. Henri d'Ardenne de Tizac, conservateur du musée Cernuschi, avec Mlle André Jacquet ;

M. Gaston Thenier, lieutenant au 1er cuirassiers, avec Mlle Gabrielle Ménétrez, fille du général commandant la 19e brigade d'infanterie ;

M. Gustave Michaut, maître de conférences de littérature française, avec Mlle Marie Rollet, fille du président du tribunal civil de Fontainebleau.

— *Hôtel Drouot.* — Exposition publique demain, vente après-demain, salle 2, par le ministère de Me Aulard, d'un délicieux tableau de Boilly, d'une grâce, d'un esprit et d'une qualité de peinture exceptionnels.

TRIBUNAUX

L'attentat de la rue de Rohan

Les débats de ce procès, destiné à prendre place parmi les causes célèbres, se sont ouverts aujourd'hui à midi et demi sous la présidence du conseiller Fabre.

Les accusés, encadrés par des gardes républicains qui les séparent les uns des autres, sont assis dans l'ordre suivant : Vallina, Harvey, Malato et Caussanel.

Sauf Vallina qui paraît un peu nerveux, c'est avec le plus grand calme et même, comme Malato, en souriant, qu'ils sont entrés dans la salle d'audience, échangeant avec quelques-uns des témoins qui sont dans le prétoire des signes de tête amicaux.

Vallina est un jeune homme d'apparence plutôt frêle. Le teint mat, légèrement olivâtre, la moustache brune, le profil aigu, l'œil ardent, son visage trahit ses origines ethniques.

Harvey, avec ses longs cheveux, prématurément blanchis, sa barbe fournie, quoique ramenée en pointe, blonde parsemée de fils blancs, sa face ovale plutôt colorée, fait songer à quelque préparateur de chimie, vieillissant parmi les récipients et les cornues.

Malato, les épaules bombées, d'où se dégage une tête fine, sous la moustache et la barbiche blondes, n'a — il faut en convenir — nullement l'air, un œil doux éclairant son visage ouvert, d'un conspirateur féroce. On peut trouver qu'il y a contraste entre l'accusation qui pèse sur lui et son aspect général, qui semble avoir pour caractéristique de respirer le « bon garçonnisme ».

Caussanel, avec sa forte moustache grisonnante dont les coins touffus débordent largement sur les joues parcheminées, évoque sous son veston marron, avec sa face carrée de paysan aveyronnais, le souvenir de ces sapeurs dont l'imagerie populaire du second Empire avait vulgarisé le type. Il ne lui manque que la barbe ! Mais elle lui manque.

Le greffier donne lecture de l'acte d'accusation, qui est ainsi conçu :

Le procureur général près la cour d'appel de Paris, expose que par arrêt du 20 octobre 1905, la chambre d'accusation de ladite cour a renvoyé devant la cour d'assises de la Seine, pour y être jugés conformément à la loi,

Les nommés :

1° Caussanel (Eugène), né le 29 janvier 1848, à Villefranche (Aveyron), cordonnier, demeurant à Paris, 19, passage de Vanves, détenu ;

2° Vallina (Pedro), né le 24 juin 1879, à Guadelcourol (Espagne), étudiant, demeurant à Paris, 10, rue Toullier, détenu ;

3° Malato de Cornet (Amand-Antoine-Charles), né le 7 septembre 1857 à Foug, arrondissement de Toul (Meurthe-et-Moselle), publiciste, demeurant à Paris, passage Moreau, n° 2, détenu ;

4° Harvey (Benjamin-Bertrand), né le 15 juillet 1865, à Saint-Paul (Cornouailles, Angleterre), homme de lettres, demeurant à Paris, 171, rue Saint-Jacques, détenu.

Déclare le procureur général que des pièces et de l'instruction résultent les faits suivants.

L'ATTENTAT

Dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1905, vers minuit vingt, le roi d'Espagne et le président de la République revenaient de l'Opéra au milieu des acclamations de la foule et se dirigeaient vers le ministère des affaires étrangères, lorsque à l'angle de la rue de Rohan et de la rue de Rivoli, un individu lança dans leur direction deux bombes dont une seule éclata. Grâce à un concours de circonstances exceptionnellement heureuses, les deux chefs d'Etat ne furent pas atteints, bien que l'explosion se fût produite presque sous les roues de leur voiture qui fut criblée de projectiles. Les engins employés par l'auteur de l'attentat, qui put prendre la fuite grâce à la stupeur générale, étaient d'une extrême puissance destructive et susceptibles de produire les effets les plus meurtriers. Les blessés furent nombreux, tant parmi les cavaliers de l'escorte et les gardiens de la paix que dans la foule des spectateurs ; on n'en compte pas moins de dix-sept, dont plusieurs grièvement atteints ; aucun d'eux toutefois n'a succombé. Des fragments de bombe ont été projetés avec force à 13 mètres de haut, sur la façade de l'hôtel du Louvre, et il en est retombé jusque sur le toit du ministère des finances. Quatorze chevaux montés par les officiers et soldats qui entouraient la voiture présidentielle ont reçu 64 blessures et l'un d'eux est mort sur le coup.

LA COMPOSITION DES ENGINS

Des experts ont examiné la bombe qui n'avait pas fait explosion et ont conclu à sa similitude avec celle dont les terribles effets viennent d'être décrits. C'était une enveloppe en fonte, affectant la forme et l'aspect d'une pomme de pin, contenant 125 grammes de fulminate de mercure, substance explosive d'une force considérable.

L'explosion était obtenue au moyen de deux petits tubes de verre fermés, contenant de l'acide sulfurique et suspendus à l'intérieur de la pièce de fonte par un fil dont l'autre extrémité était engagée dans le boulon qui fermait hermétiquement l'engin. Le choc de la bombe sur le sol devait amener la rupture de ces tubes et l'explosion par le contact de l'acide sulfurique avec le fulminate de mercure. Pour plus de sûreté, cette rupture était facilitée par quelques fragments de métaux placés entre les deux tubes.

LA PRÉPARATION DE L'ATTENTAT

Ce crime paraît être l'œuvre d'un anarchiste espagnol qui dissimulait son véritable état civil sous les faux noms d'Alexandre Farras et qui a échappé à toutes les recherches. Il était intimement lié avec les accusés Vallina et Harvey, et il a disparu de son domicile dans la nuit du 23 au 24 mai, au moment où ses complices allaient être arrêtés. La police était en effet, bien avant l'arrivée du roi d'Espagne, sur la trace d'un complot formé contre sa personne. Le 25 mai, elle procédait à l'arrestation de quelques anarchistes étrangers, parmi lesquels Vallina et Harvey, la surveillance exercée sur eux ayant fourni des indices certains de leur participation à ce complot. Leur arrestation, antérieure à l'attentat, ne leur a pas permis de prendre part à la perpétration du crime, mais ils l'avaient préparé par une série d'actes les rendant, comme complices, solidaires de celui qui l'a exécuté. C'est Vallina qui, de son propre aveu, s'est mis en rapport avec les groupes révolutionnaires de Barcelone pour se faire expédier les bombes dont il avait besoin. C'est lui qui les a reçues par l'intermédiaire des accusés Caussanel et Malato ; c'est lui qui, en compagnie de Farras, est allé les cacher dans les bois de la banlieue de Paris, où elles restaient à sa disposition ou à celle de Farras pour servir au moment opportun ; c'est Harvey, aidé de Vallina, qui a fabriqué l'explosif nécessaire à leur chargement.

Dans le courant du mois d'avril, Vallina avait fait sa commande à un de ses amis de Barcelone. Le 27 avril, la bombe demandée par lui arrivait à Paris, à l'adresse de Caussanel. Ce dernier n'étant pas connu de la police comme anarchiste, on pensait que l'envoi fait à son domicile passerait inaperçu. Vallina, en relations avec Malato, n'ignorait pas que si Caussanel se tenait en dehors des groupes anarchistes, il était entièrement dévoué à Malato, chez qui sa femme était domestique, et que même, depuis quelque temps, Malato se servait de l'intermédiaire de Caussanel pour recevoir les lettres qui lui étaient adressées d'Espagne. Caussanel, en possession du colis, l'apporta à Malato, qui le fit parvenir immédiatement à Vallina. Ainsi apparaît l'accord préexistant entre Vallina et Malato, puisque Malato savait que l'engin lui arrivant de Barcelone avait pour destinataire réel Vallina.

Ce dernier, ayant constaté que la pomme de pin qu'il recevait était beaucoup trop volumineuse pour pouvoir être facilement transportée à la main, écrivit à ses correspondants de Barcelone pour en commander d'autres plus petites, et le 12 mai, un colis du poids de 5 kil. 600, contenant quatre bombes, en forme de pomme de pin, de moitié plus petites que la précédente, arrivait chez Caussanel. Comme lors du premier envoi, Caussanel remit ce colis à Malato, chez qui Vallina vint le prendre le lendemain ; il était accompagné de Farras. Tous deux, montés à bicyclette, se rendirent dans les bois de Vélizy et de Clamart, et y cachèrent les bombes en deux endroits. Les recherches opérées après le crime dans les bois de Clamart n'ont amené aucun résultat, mais les magistrats ont pu déterminer, près de Vélizy, grâce aux indications de Vallina lui-même, l'endroit où avaient été cachées les deux bombes jetées rue de Rohan : des fragments de journaux espagnols qui les avaient enveloppées s'y trouvaient encore, maculés de rouille, et portant l'empreinte des objets qu'ils avaient contenus.

Vallina reconnaît la part qui lui incombe dans les faits susrelatés, tout en prétendant, contre toute vraisemblance, que son intention n'était pas d'attenter à la vie du roi d'Espagne sur le territoire français, mais seulement d'avoir des bombes à sa disposition pour s'en servir ultérieurement contre lui, dans son pays. En revanche, il essaye de dégager la responsabilité de Malato, en soutenant que les bombes, aussi bien la première que les quatre autres, lui ont été remises non par Malato, mais par Farras, à qui elles étaient parvenues d'une manière qu'il ne veut pas indiquer.

LES FAITS REPROCHÉS A MALATO

Malato reconnaît avoir eu successivement les deux colis, apportés chez lui par Caussanel, mais il prétend que loin de les remettre à Vallina, ou de les lui faire remettre, il s'en est débarrassé, sans même vérifier leur contenu, en les jetant dans le fossé des fortifications. D'après lui, les deux bombes qui ont été cachées à Vélizy, puis lancées sur le roi d'Espagne ne seraient donc pas celles qui lui avaient été adressées. Il se prétend victime d'une manœuvre de la police de Barcelone, qui aurait, pour le compromettre, expédié des bombes à Caussanel, en qui elle avait découvert son intermédiaire habituel, sachant qu'elles parviendraient ainsi entre ses mains. Ce système est en contradiction à la fois avec toutes les vraisemblances et avec les constatations précises de l'instruction.

Si, au reçu des colis suspects venant de Barcelone, Malato avait soupçonné, comme il le dit, une machination contre lui, il aurait eu la curiosité de les ouvrir, et après y avoir trouvé des engins susceptibles de devenir des bombes, son premier soin eût été non de s'en débarrasser, mais de déjouer la machination en la faisant constater par des témoins, sinon par la police française elle-même. Il n'a fait faire aucune de ces constatations, et s'il est exact qu'il a parlé à quelques amis des colis qu'il avait reçus, c'est seulement et au plus tôt une douzaine de jours avant le crime, alors que les bombes étaient depuis plusieurs jours parvenues à Vallina, alors que le bruit d'un complot organisé contre le roi d'Espagne et dont la police était près d'arrêter les affiliés, circulait avec persistance dans les milieux bien informés.

Au surplus, il est établi par les dépositions des inspecteurs de la Sûreté qui ont surveillé les accusés que le 28 avril, Caussanel, après être entré chez Malato, porteur du premier colis, il en est ressorti pour se rendre, avec le même colis, chez Vallina ; que le 12 mai, Caussanel a porté chez Malato le second colis, et l'y a laissé ; que le lendemain 13 mai, Vallina et Farras se sont rendus aux abords de la maison de Malato ; que Vallina a continué son chemin dans la direction de cette maison, pendant que Farras attendait à proximité ; qu'au bout de peu de temps, Vallina l'a rejoint, ayant en main le colis apporté la veille par Caussanel, et que tous deux, montés à bicyclette, sont alors partis pour Vélizy.

Enfin, il est encore établi par d'autres dépositions que dès les premiers jours d'avril, et longtemps avant d'avoir reçu la lettre d'avis d'expédition qui lui est parvenue seulement le 20 ou le 22 avril, Caussanel avait eu l'imprudence de dire devant plusieurs personnes qu'il attendait d'Espagne un colis de ferraille. Caussanel n'ayant pu être averti que par Malato, c'est la preuve irrécusable que Malato connaissait la commande faite par Vallina et avait accepté d'être le dépositaire des bombes.

Caussanel, homme de confiance de Malato, n'ignorait pas ses relations avec les révolutionnaires de Barcelone et les anarchistes de Paris ; il n'a donc pas pu se méprendre sur la nature et la destination des objets qu'il consentait à transporter.

LES MANIPULATIONS CHIMIQUES DE VALLINA ET DE HARVEY

Les perquisitions faites chez Vallina et Harvey ont fourni la preuve que la fabrication de l'explosif avec lequel les bombes ont été chargées est leur œuvre commune.

Vallina s'occupait particulièrement de chimie. Il allègue que cette science rentre dans le cadre général des études de médecine qu'il avait commencées en Espagne et qu'il prétendait poursuivre en France. Mais l'étude approfondie des explosifs ne figure pas au programme des examens de médecine. Or, on a trouvé chez lui un ouvrage intitulé *Des explosifs, poudres et projectiles*, dans lequel est marqué d'un coup d'ongle le passage relatif à la supériorité du fulminate de mercure. On a trouvé également chez lui un ballon en verre portant des traces de nitrate de mercure, substance qui, traitée par l'alcool, se transforme en fulminate ; on a constaté sur ses vêtements des taches impliquant le contact de l'acide nitrique et du mercure ; on a constaté enfin sur les serrures de sa commode des érosions de la nature de celles qu'occasionne le dégagement des vapeurs nitreuses.

Plus significatives encore ont été les découvertes faites au domicile de Harvey.

Tandis que chez Vallina les constatations des experts s'arrêtent à la fabrication du nitrate de mercure, qui est une phase essentielle de la fabrication du fulminate, mais non la dernière, Harvey possédait dans une chambre qui était un véritable laboratoire les substances et le matériel nécessaires à la production même du fulminate de mercure, ainsi que d'autres explosifs, et la perquisition a fait découvrir chez lui, d'un côté 2 grammes et d'un autre 10 grammes de fulminate de mercure entièrement achevé.

Harvey possédait encore un agenda sur lequel il consignait le résultat de ses lectures, de ses réflexions et de ses observations : après y avoir exposé le programme des revendications extrêmes et affirmé la légitimité des attentats révolutionnaires, il y avait méthodiquement inscrit comme une suite logique des principes posés, avec les formules et les procédés de fabrication des principaux explosifs, des considérations sur leurs avantages, en insistant particulièrement sur ceux du fulminate de mercure. Il indique dans cet écrit le procédé de chargement des bombes par un petit tube de verre rempli d'acide sulfurique, et il consigne cette observation : « La force de l'explosif est telle qu'il n'y a pas d'intérêt à mettre des objets dans un projectile creux quand on se sert du fulminate de mercure pour le remplir, car avant que les balles ou autres objets aient le temps d'en sortir, l'enveloppe éclaterait. Servez-vous donc d'une enveloppe en fer de parois épaisses. »

Les engins de la rue de Rohan répondent exactement à ces indications ; les relations existant entre Harvey et les autres accusés expliquent le reste.

CE QUE SONT LES ACCUSÉS

Vallina, étudiant en médecine, sujet espagnol, réfugié en France, à cause de poursuites politiques, a toujours fréquenté à Paris les milieux anarchistes et doit être tenu pour un anarchiste militant. Il s'en défend, insuffisamment, en soutenant qu'il ne visait pas un bouleversement social, mais seulement un changement politique dans la forme du gouvernement de son pays.

Harvey, sujet anglais, sans profession déterminée, mais non sans érudition, est venu se fixer à Paris après de nombreux voyages dans diverses parties du monde. Arrivé par un travail cérébral mal dirigé à admettre en théorie l'utopie anarchique, il prétend être toujours resté, à cet égard, dans le domaine de la pure spéculation. Ses fréquentations, comme sa prédilection pour la chimie appliquée à la fabrication des explosifs, démontrent, au contraire, qu'il avait délibérément franchi la limite séparant la théorie de la pratique.

Malato, publiciste connu, n'a jamais cessé, dans ses écrits, de faire appel à la violence, et s'est plu à être considéré comme un chef par la masse des anarchistes moins lettrés. Quand il déclare aujourd'hui désapprouver la propagande par le fait, il paraît en désaccord avec lui-même.

Caussanel, de condition très modeste et de médiocre intelligence, a suivi Malato par admiration jusque dans l'anarchie, et par dévouement jusque dans le crime.

Aucun des quatre accusés n'a d'antécédents judiciaires.

LES CHEFS D'ACCUSATION

En conséquence sont accusés :

I. — *Vallina, Malato, Caussanel et Harvey*

1° De s'être, en 1905, à Paris, rendus complices de la tentative d'homicide volontaire commise sur la personne du roi d'Espagne, dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1905, à l'aide d'engins explosifs lancés sur une voie publique, en procurant à l'auteur principal du crime les moyens de le commettre, sachant qu'ils devaient y servir ; laquelle tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur,

Avec la circonstance que ladite tentative d'homicide volontaire a été commise avec préméditation ;

2° De s'être, en 1905, à Paris, rendus complices de la tentative d'homicide volontaire commise sur la personne du président de la République, dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1905, à l'aide d'engins explosifs lancés sur une voie publique, en procurant à l'auteur principal du crime les moyens de le commettre, sachant qu'ils devaient y servir ; laquelle tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur,

Avec la circonstance que ladite tentative d'homicide volontaire a été commise avec préméditation ;

3° De s'être, en 1905, à Paris, rendus complices de la tentative d'homicide volontaire commise sur la personne du sieur Louis Charton, brigadier au 2e régiment de cuirassiers, dans la nuit du 31 mai au 1er juin à l'aide d'engins explosifs lancés sur une voie publique, en procurant à l'auteur principal du crime les moyens de le commettre, sachant qu'ils devaient y servir ; laquelle tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur,

Avec la circonstance que ladite tentative d'homicide volontaire a été commise avec préméditation ;

4° De s'être, en 1905, à Paris, rendus complices de la tentative d'homicide volontaire commise, sur la personne du sieur Léon Duperroz, cavalier au 2e régiment de cuirassiers, dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1905, à l'aide d'engins explosifs lancés sur une voie publique, en procurant à l'auteur principal du crime les moyens de le commettre, sachant qu'ils devaient y servir ; laquelle tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur,

Avec la circonstance que ladite tentative d'homicide volontaire a été commise avec préméditation ;

5° De s'être, en 1905, à Paris, rendus complices de la tentative d'homicide volontaire commise sur la personne du sieur Jean Thierry, cavalier au 2e régiment de cuirassiers, dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1905, à l'aide d'engins explosifs lancés sur une voie publique, en procurant à l'auteur principal du crime les moyens de le commettre, sachant qu'ils devaient y servir ; laquelle tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur,

Avec la circonstance que ladite tentative d'homicide volontaire a été commise avec préméditation ;

6° De s'être, en 1905, à Paris, rendus complices de la tentative d'homicide volontaire commise sur la personne du sieur Fernand Viel, gardien de la paix, dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1905, à l'aide d'engins explosifs lancés sur une voie publique, en procurant à l'auteur principal du crime les moyens de le commettre, sachant qu'ils devaient y servir ; laquelle tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur,

Avec la circonstance que ladite tentative d'homicide volontaire a été commise avec préméditation ;

7° De s'être, en 1905, à Paris, rendus complices de la tentative d'homicide volontaire commise sur plusieurs autres personnes qui ont été blessées dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1905, à l'aide d'engins explosifs lancés sur une voie publique, en procurant à l'auteur principal du crime les moyens de le commettre, sachant qu'ils devaient y servir ; laquelle tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur,

Avec la circonstance que ladite tentative d'homicide volontaire a été commise avec préméditation.

II. — *Vallina et Harvey*

D'avoir, à Paris, depuis moins de trois ans, fabriqué et détenu sans autorisation ni motifs légitimes des explosifs et des substances destinés à entrer dans la composition d'un explosif, délit connexe aux crimes ci-dessus spécifiés comme ayant été commis pour se procurer les moyens de commettre lesdits crimes.

Crimes et délits connexes prévus par les articles 59, 60, 295, 296, 302 et 435 du Code pénal ; 3 de la loi du 19 juin 1871 modifiée par la loi du 18 décembre 1893 ; 226 et 227 du Code d'instruction criminelle.

Fait au parquet, à Paris, le 26 octobre 1905.

Le procureur général,
BULOT.

La lecture de l'acte d'accusation provoque cette réflexion de Malato :

« C'est d'une littérature un peu jeune : « jusque » dans l'anarchie et jusque dans le crime » !

Parmi les témoins — au nombre d'une centaine — un groupe a poussé des exclamations quand il a été question de la « médiocre intelligence » de Caussanel. Il n'y a pas eu d'autre incident.

(Voir la suite aux Dernières Nouvelles.)

AVIS ET COMMUNICATIONS

LE BEC LIAIS

Bec à incandescence par le gaz, et renversé, à ampoule fermée, imite l'électricité d'une façon absolue. **50 0/0 d'économie** sur les autres becs. 50,000 becs en fonctionnement. En vente partout et 14, rue d'Argenteuil, Paris.

THÉATRES

— Les Bouffes-Parisiens ajournent de nouveau et annoncent pour demain soir la répétition générale de leur nouvelle pièce, les *Filles Jackson et Co*.

— Le Palais-Royal fait relâche à partir de ce soir pour les dernières répétitions d'*Une reine au Palais-Royal*.

— Ce soir :

Au Casino de Paris, suite des luttes : poule finale de la consolation et poule finale du championnat.

— A la Comédie-Française :

L'à-propos en vers que la Comédie-Française donnera le 21 décembre prochain, à l'occasion du 266e anniversaire de la naissance de Racine, est de M. Gabriel Montoya ; il a pour titre : le *Baiser de Phèdre*.

En présence du succès de la matinée d'hier, la Comédie-Française redonnera dimanche prochain *Don Quichotte* en matinée.

— Société J.-S. Bach : Mercredi prochain 29 novembre, à neuf heures, salle de l'Union, 14, rue de Trévise, concert d'orgue et de musique de chambre (1er de la série B), avec le concours de Mlle Boutet de Monvel, MM. Henri Dallier et Joseph Debroux. Billets (1 à 5 francs) chez les principaux éditeurs.

— L'Œuvre de la tuberculose humaine donnera jeudi aux Folies-Dramatiques une grande matinée.

— Au Grand-Guignol, le succès du programme actuel s'accentue.

— Les Folies-Bergère nous feront assister prochainement à la rencontre du professeur de jiu-jitsu Rénié avec des athlètes et lutteurs de profession.

— Des cours de chant, complétant les cours de solfège et d'ensemble vocal, viennent d'ouvrir dans les six sections de l'école de chant choral (palais du Trocadéro).

Les inscriptions à ces cours, absolument gratuits, sont reçues par les directeurs des sections :

MM. Masson, palais du Trocadéro, dimanche matin ; Maurice Lapeyrre, 84, rue Myrha (18e), lundi soir ; L. Malet, 5, rue des Petites-Ecuries (10e), mardi soir ; L. Perret, 18, rue Ampère (17e), mardi soir ; Pipet, 5, rue Croulebarbe (13e), jeudi soir ; Lange-Clairny, 14, rue Titon (11e), lundi soir.

— Le pianiste et compositeur brésilien, M. Carlos de Mesquita, donnera demain mardi à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle des fêtes, 100, rue de Richelieu, une audition de ses œuvres, avec le concours de Mlle Domenech de l'Opéra ; Mme Charlotte Wyns, de l'Opéra-Comique, etc., etc.

— Les concerts classiques de Monte-Carlo, qui sont en si grande faveur auprès du public élégant du littoral ont repris leur cours jeudi dernier au milieu d'une affluence considérable dans la salle Garnier.

Le programme comportait diverses œuvres de Wagner, Weber et Beethoven. On a fort applaudi une remarquable suite *Moyen âge*, du compositeur russe Glazounow.

L'orchestre était parfaitement dirigé par M. Léon Jehin.

SPECTACLES DU LUNDI 27 NOVEMBRE

Opéra, 8 h. — Le Freischütz. — Coppélia. — Mardi, relâche.
Français, 8 h. 1/2. — Il était une bergère. — Le Monde où l'on s'ennuie.
Opéra-Comique, 8 h. 3/4. — La Traviata.
Odéon, 8 h. 1/2. — Le Mariage de Figaro.
Vaudeville, 8 h. 3/4. — La Marche nuptiale.
Gymnase, 8 h. 3/4. — La Rafale.
Th. Sarah-Bernhardt, 8 h. 1/2. — Pour la Couronne.
Variétés, 8 h. 1/4. — Pierrot à la plage. — Le Bonheur, mesdames !
Porte Saint-Martin, 8 h. La Jeunesse des mousquetaires.
Renaissance, relâche.
Gaîté, 8 h. 1/2. — Les Oberlé.
Athénée, 8 h. 1/2. — Séduction. — Cœur de moineau.
Châtelet, relâche.
Palais-Royal, relâche.
Ambigu, 8 h. 1/2. — La Grande Famille.
Nouveautés, 8 h. 1/2. Mr l'Adjoint. — Florette et Patapon.
Th. Antoine, 8 h. 3/4. Au Coin d'un bois. — Vers l'amour.
Fol.-Dram., 8 h. 1/2. Un fiacre, s. v. p. — Volcan d'amour.
Th. Molière, 8 h. 3/4. — Les Parias. — Fred.
Cluny, 8 h. 3/4. Hermance a de la vertu. Francs-Maçons ! Déjazet, 8 h. 1/2. — Il ?... ou Elle ?... — Tire au Flanc !
Grand-Guignol, 9 h. Tél. 228-31. — Chirurgien de service. Ce cochon de Morin. Folie blanche. Un peu de musique.
Olympia, 8 h. 1/2. Abie Mittchell. Les Corradini. Julians.
Boîte à Fursy, 58, r. Pigalle. Tél. 285.10. Marg. Deval, Fursy.
Folies-Bergère, 8 h. 1/2. — Antinoa. — Grandes luttes.
Casino de Paris, 8 h. 1/2. — Grand championnat de luttes.
Scala, 8 h. 1/2. — La Revue de la Scala.
Parisiana, 8 h. 1/2. — Ça sent la femme, revue.
La Cigale, 8 h. 1/2. — Engalley-le... c'est pas vot' père.
Grands Magasins Dufayel. — De 2 à 6 heures. Attractions variées. — Fermé le dimanche.
Pal. de Glace, de 2 à 7 h. et de 9 h. à min. Patin. sur vraie glace
Nouv. Cirque, 8 h. 1/2. — Exercices équestres.
Hippodrome Bostock, 8 h. 1/2. Tél. 525.55. Matinées jeudis, dim., fêtes, 2 h. 1/2. Circus-Music-Hall. Fauves. Variétés.
Cirque d'Hiver, 8 h. 1/2. — Weedon et ses lions.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.
Tr Eiffel. midi à la nuit jusqu'au 2e ét. pr escalier. Prix 1 f.
Mus. Grévin. Le Siège de Port-Arthur. Les Catacombes romaines. Le Cirque. L'actualité pr le cinématographe.

SPECTACLES DU MARDI 28 NOVEMBRE

Opéra, relâche. — Mercredi, 8 h. — Armide.
Français, 8 h. 3/4. — En Visite. — Le Duel.
Opéra-Comique, 8 h. — Manon.
Odéon, 8 h. 1/2. — Madelon. — La Souris.
(Les autres spectacles comme lundi)

SPORT

Courses d'Auteuil

Le Grand Prix de l'Elevage (steeple-chase, 50,000 fr., 4,500 m.), l'épreuve principale du programme d'hier, mettait en présence sept concurrents, dont quelques vieux spécialistes comme Vaillant III, Beliané et Loufoque, un assez bon cheval de cinq ans, Frisquet, et trois chevaux de quatre ans, Loyal, Journaliste et Mimulus. Vaillant III est tombé au mur en terre ; Loyal qui avait pris la tête assez bien détaché de Loufoque et Frisquet, a fléchi après la double barre, et c'est entre ces deux derniers que s'est passée la lutte finale. Le cheval du baron de Waldner, Loufoque (Brooks), l'a emporté de deux longueurs sur Frisquet, à M. Chan (Driscoll) ; Béliané, à M. Aubry (Holt), est venu prendre la 3e place à quinze longueurs. — Pari mutuel à 10 fr. : 53 fr. 50 ; à 5 fr. : 33 fr. 50.

Après sa victoire, Loufoque, qui est né en 1898 de Marcion et Layette, a été acheté par l'administration des haras, au prix de 10,000 fr., comme les conditions du programme lui en donnaient le droit.

Le prix de Chantilly (steeple-chase, 15,000 fr., 5,000 m.) a été gagné par Jusque au Bout, à M. R. de Salverte (Lomas), battant de deux longueurs et demie Knicknack 2e, Révolutionnaire 3e, Le Puritain, Masséna et Antinoé, dérobée. — Pari mutuel : 32 fr. 50 et 15 fr.

Les deux autres steeple-chases ont été remportés :

Le prix La Toucques par Rond Royal, à M. J. Prat (Brooks), battant Callypige 2e, Nilgaut 3e et quatre autres chevaux. — Pari mutuel : 27 fr. 50 et 15 fr. 50.

Le prix Ardent II par Mont Joie à M. Fischhof (Burgoyne), battant Issoudun 2e, Oripeau 3e et Burlats. — Pari mutuel : 18 50 et 9 fr. 50.

Des deux courses de haies, la plus importante, le prix Magne (15,000 fr., 3,100 m.), a été disputée par douze concurrents dont plusieurs d'une réelle valeur ; l'un d'eux malheureusement, Chuny III au vicomte de Fontarce, y a trouvé la mort en tombant à la dernière haie, sans aucun mal pour son cavalier Manby ; le fils de Silène s'est brisé la colonne vertébrale et s'est tué sur le coup. La victoire est revenue au poulain de M. Liénart Li Ta Tchou (Chapman), battant de trois longueurs Le Belvédère 2e et Ingoda 3e. — Pari mutuel : 51 fr. 50 et 21 f